



FO ESR 42

Syndicat de la FNEC-FP FO (Fédération Nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle Force Ouvrière)

Bourse du Travail - Cours Victor Hugo - 42028 Saint-Étienne Cedex 1

e-mail : fo@univ-st-etienne.fr – Site : <http://fnecfpfo42.fr/snpreesfo42/foesr42>

Démission du C.A. : la présidente doit tenir son engagement !

Le C.A. de l'Université de Saint-Étienne (UJM) du 23 octobre 2020 a voté très majoritairement contre le projet de statuts de l'Université de Lyon – Saint-Étienne qui impliquait la fusion des universités Lyon I, Lyon III et Saint-Étienne et en conséquence la disparition de l'Université de Saint-Étienne, l'UJM (Université Jean Monnet).

La présidente de l'UJM a très logiquement tiré les conséquences de ce vote contre un projet qu'elle défendait et pour la réalisation duquel elle avait demandé à être élue. Elle a donc annoncé dans un mail adressé à tous les personnels, en date du 26 novembre 2020 :

*« Dans ce contexte si particulier qui est le nôtre, je ne vois pas d'autre issue que de demander à l'ensemble de notre communauté universitaire de prendre son destin en main. L'esprit de responsabilité doit guider chacun d'entre nous pour ne pas rajouter une crise institutionnelle à une situation déjà très difficile. C'est pourquoi **après mure réflexion, lors de la prochaine séance du conseil d'administration je proposerai à l'ensemble des administrateurs de démissionner, et ce dès que les conditions sanitaires le permettront. À cet effet, un conseil d'administration exceptionnel sera convoqué courant janvier 2021.** »*

On comprend la surprise des membres du conseil d'administration lorsqu'ils ont reçu la convocation au C.A. du 29 janvier !

Dans la convocation à ce C.A., il n'est en effet nulle part indiqué que la présidente s'apprête à proposer à l'ensemble des administrateurs (c'est-à-dire aux membres du C.A.) de démissionner.

La présidente doit tenir son engagement écrit envers tous les personnels !

Elle doit proposer, lors du C.A. du 29 janvier, à l'ensemble des administrateurs de démissionner.

Ainsi, comme l'écrit elle-même la présidente, il sera évité de « rajouter une crise institutionnelle à une situation déjà très difficile » et l'UJM, souhaitons-le, pourra « prendre son destin en main ».